

## CALUIRE-ET-CUIRE

# Infirmierie protestante : la première pierre posée pour l'extension

Ce mercredi 5 octobre a été officiellement lancé le chantier d'extension immobilière de l'infirmierie protestante. Le projet de construire une aile supplémentaire se concrétise, après avoir vu le jour en juin 2021.

La première pierre du futur bâtiment des consultations médicales de l'infirmierie protestante est posée. Ce geste symbolique, effectué ce mercredi 5 octobre, correspond au lancement effectif du projet d'agrandissement de l'actuelle infirmierie.

« C'est un événement important car ce projet vise à répondre aux défis des années à venir en matière de santé. Il répond à trois enjeux majeurs : l'amélioration continue de l'accueil des patients, la simplification de leurs parcours de soins et le regroupement de nos différentes spécialités en pôles d'activité devenant par là même plus visibles et plus accessibles pour les patients », confie Nicolas Caquot, directeur général de l'infirmierie protestante (IP).

Actuellement, la structure médicale compte 380 salariés, 190 praticiens à titre libéral, 167 lits et 59 places installées. Son activité en 2021 s'élève à 16 500 interventions au bloc opératoire et 62 292 journées d'hospitalisation.



(De g. à dr.) La pose de la première pierre par le professeur Hugues Labrosse, président du conseil d'administration de l'infirmierie protestante, Philippe Cochet, maire de Caluire-et-Cuire, Evelynne Goyer, adjointe déléguée à la santé et aux services de soins de la municipalité, le docteur Abdellah Auoufi, président de la commission médicale de l'IP et Nicolas Caquot, directeur général de l'IP. Photo Progrès/Jacques FONTES

## Réduction du nombre de places de stationnement

Pour le maire de Caluire-et-Cuire, Philippe Cochet, c'est le résultat d'un travail sur le long terme. « Pour notre commune, c'est une grande joie de disposer d'un établissement comme l'infirmierie protestante. Dans la carte de soins de la Région, l'IP en renforce l'offre tant sur Caluire que sur l'Agglomération. »

Le professeur Hugues Labrosse, président du conseil d'administration de l'IP, explique que ce début des travaux représente « l'aboutissement d'un projet qui aura mis de nombreux acteurs et partenaires en jeu ».

Petit bémol « non réglé aujourd'hui et qui va perdurer un temps », souligne-t-il : le stationnement. En effet, le bâtiment sera situé en lieu et place de la partie arrière du

Le nouveau bâtiment s'étendra sur une surface de 3 660 m<sup>2</sup>



Façade de l'infirmierie protestante. Photo Progrès/Jacques FONTES

Ce nouveau bâtiment, raccordé à celui des consultations déjà existant, sera doté d'une surface totale de 3 660 m<sup>2</sup> et comprendra 104 cabinets pour une vingtaine de spécialités. L'extension sera érigée sur six niveaux dont un rez-de-chaussée dédié à l'imagerie médicale, un premier niveau couplant les pré-admissions et les consultations d'anesthésie auxquelles s'ajoutent la médecine interne et la gastroentérologie. Au deuxième niveau, un plateau complet pour l'ophtalmologie et au troisième, le pôle cardiologie médicale, interventionnelle et chirurgicale avec trois salles d'épreuves d'effort. Le quatrième est attribué au pôle locomoteur regroupant l'orthopédie, la neurochirurgie, la médecine du sport et la rhumatologie. Enfin au dernier étage, deux salles de réunion multimédia dédiées notamment à la formation et la détente. « Le bâtiment est construit sur un sous-sol, celui du parking souterrain existant. Une grande partie des travaux sera réalisée en amont du chantier afin de réduire l'inconfort et les nuisances acoustiques. Le choix des matériaux fait par l'entreprise Renaud Alardin Architecte vise à raccourcir le temps de réalisation. La durée prévue des travaux est de 18 mois », signale Eddy Luu, directeur technique et biomédical de l'IP.

parking, ce qui réduira la capacité des 70 places à 36. À préciser que le parking en sous-sol, sur lequel le bâti-

ment sera construit, ne sera pas modifié, avec 176 places.

De notre correspondant  
Jacques FONTES